



VILLE DE NOUMÉA

**Direction de l'Aménagement de l'Espace
et du Développement Urbain
Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme**

Tél : 27 07 16 - Fax : 27 07 66
Mail : sgau@ville-noumea.nc

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° DE DOSSIER : 2016....PC 137.....
27 JUIL. 2016
DATE DE DÉPÔT :

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

IDENTITÉ DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Le (ou les) demandeur(s) indiqué(s) ci-dessous sera(ont) le (ou les) titulaire(s) de la future autorisation.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SAS SARL SNC Collectivité Autre : .SA.....

Raison sociale : .Société Le Nickel...SLN.....

Représentant : Madame Monsieur

Nom du représentant :.HARBULOT..BLANDEL..... Prénom du représentant : .Anne-Marie.....

COORDONNÉES DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Adresse principale

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : 2..... Voie : .Rue.Philomène.Desjardins..... Quartier : .Doniambo.....

Lotissement : Code postal : 98848.....

Commune : .Nouméa..... Pays : .Nouvelle-Calédonie.....

Adresse de correspondance (à renseigner si différente de l'adresse principale)

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : 2..... Voie : .Rue.Philomène.Desjardins..... Quartier : .Doniambo.....

Lotissement : BP : E5..... Code postal : 98848.....

Commune : .Nouméa..... Pays :

Contact téléphonique

Tél. : 24.53.25..... Mobile : 91.90-81.....

Courrier électronique

J'accepte de recevoir par courrier électronique l'ensemble des notifications et courriers transmis en cours d'instruction par la Ville de Nouméa à l'adresse suivante :a-m.harbulot-blandel..@.eramet.sln.nc.....

Un courrier électronique de vérification vous sera adressé à cette adresse : une confirmation par retour de courrier électronique de votre part sera nécessaire pour valider définitivement cette adresse.

J'ai pris bonne note, que dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou au plus tard, celle de l'envoi du courrier électronique augmentée de huit jours.





IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU (OU DES) PROPRIÉTAIRE(S) DU (OU DES) TERRAIN(S) (à renseigner si différent du demandeur)

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SAS SARL SNC Collectivité Autre : .SA.....

Raison sociale : .Société.Le.Nickel..SLN..... Représentant : Madame Monsieur

Nom du représentant :.HARBULOT-BLANDEL..... Prénom du représentant : .Anne-Marie.....

Adresse de correspondance

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : .2..... Voie : .rue.Philomène.Desjardins..... Quartier : .Doniambo.....

Lotissement : BP : ES..... Code postal : 98848.....

Commune : .Nouméa..... Pays : .Nouvelle-Calédonie.....

Contact téléphonique

Tél : .24.53.25..... Mobile : 91- 90- 81.....

INFORMATIONS CONCERNANT LE TERRAIN

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse

Numéro de voie : .2..... Voie : .rue.Philomène.Desjardins.....

Quartier : .Doniambo..... Lotissement :

Code postal : .98848..... Commune : .Nouméa.....

Référence cadastrale

(si votre projet porte sur plusieurs parcelles, veuillez préciser l'ensemble des références cadastrales concernées)

Numéro de centroïde : .C4853877 A831-1111

Section cadastrale : .Doniambo.....

Lotissement :

N° de lot : .14.....

Surface : .114 Ha..... 10ha Ma 29 ca.....

Servitude d'accès privé : Oui Non

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- Zone du PUD : 1162.....
- Terrain situé dans une ZAC
- Terrain soumis à une déclaration d'utilité publique
- Terrain situé dans un périmètre de protection de monument historique.
- Terrain situé dans une zone à risque naturel :
Précisez la nature du risque :
 Inondable : (Précisez l'aléa)
 Très fort Fort Moyen Faible
 Risque de glissement de terrain
- Terrain situé dans une zone à risque industriel :
Réf. Installation jugée prioritaire :
- Terrain impacté par un emplacement réservé
Numéro :

INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET

Nature des travaux

Construction neuve Travaux sur construction existante

Indiquez ci-après une courte description de votre projet ou de vos travaux : .Construction.d'un.dock.couvert.....

.(150m2.de.couverture/.84m2.de.stockage).en.charpente.métallique.et.ouvert.en.façades.pour.le.stockage.de.produits.liquides.....
conditionnés.en.cubitainers.(1000L).et.en.fûts.(200L).

Si les travaux sont réalisés par tranche, veuillez préciser le nombre : 1





Construction(s) existante(s) sur le terrain

Oui Non

N° du permis : LLLLLL LLLL LLLL Date : LL LL LLLL

N° du permis : LLLLLL LLLL LLLL Date : LL LL LLLL

Destruction : Aucune Partielle Totale

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Bâtiment inscrit/classé : Oui Non

Bâtiment présentant un intérêt patrimonial ou architectural : Oui Non

Tableau des surfaces

DESTINATION	SHOB (m ²)		SHON (m ²)	
	EXISTANTE	CRÉÉE	EXISTANTE	CRÉÉE
Habitation				
Hébergement hôtelier				
Usage de bureaux				
Commerce				
Artisanat				
Industrie				
Exploitation agricole				
Activité minière				
Fonction d'entrepôt		84		0
Services publics ou d'intérêt collectif				
Surfaces totales (m²)	0,00	84,00	0,00	0,00

Informations complémentaires

- Si la destination de la construction est l'habitation :

Nombre de logements créés : F1 LLLL F2 LLLL F3 LLLL F4 LLLL F5 + LLLL

S'agit-il d'une promotion immobilière : Oui Non – Précisez le nom de l'opération : .N/A.....

- Si la destination de la construction est l'hébergement hôtelier, précisez le type :

Hôtel Appartement à gestion hôtelière Gîte/Chambre d'hôte Autre : .N/A.....

- Si la destination de la construction est le commerce, l'artisanat ou l'industrie :

Précisez le code NAF LLLLLL LLLL

- Si la destination de la construction est un service public ou d'intérêt collectif, précisez s'il s'agit de :

Recherche Santé Culture Sport Action sociale

Enseignement : (Primaire Secondaire Supérieur - Nombre de classe :)

Autre : .N/A.....

- Si le projet est un foyer ou une résidence, précisez à quel titre :

Personnes âgées Étudiants Sociale (insertion) Personnes handicapées

Recours à un architecte

Vous devez recourir à un architecte (ou un agréé en architecture) si votre projet porte sur :

- L'édification d'une construction dont la surface de plancher hors-œuvre nette est supérieure à 200m²,
- La modification d'une construction existante dont la surface de plancher hors-œuvre nette est supérieure à 200m²,
- L'extension d'une construction existante ayant pour effet de porter la surface hors-œuvre nette totale à plus de 200m²,
- Le projet porte sur un bâtiment d'habitation de 3^e ou de 4^e famille ou une résidence à gestion hôtelière.





Dans ce cas, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Numéro d'inscription au tableau régional : Téléphone :

Mobile : Email : @

Signature et cachet de l'architecte :

Le cas échéant, si votre projet est soumis à d'autres législations, veuillez cocher la (ou les) case(s) correspondant à votre projet

Le projet concerne :

- un établissement recevant du public
- un bâtiment d'habitation de 3^e ou 4^e famille
- une résidence à gestion hôtelière
- un point de vente en vrac d'hydrocarbure

Le projet est soumis :

- à une autorisation prévue par le code de l'environnement de la province Sud :
 - au titre de l'atteinte à un écosystème d'intérêt patrimonial
 - au titre du défrichement
 - au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
- à une autorisation d'exploitation commerciale exigée par le code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie
- à une autorisation en application de la délibération provinciale relative à l'urbanisme commercial. Dans ce cas, précisez la surface de vente :

ENGAGEMENT DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation¹.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à respecter la réglementation en matière d'hygiène et les normes de construction dont l'accessibilité aux personnes handicapées.

À Nouméa.....,

le 26./ ...07./2016.....

Signature du (des) demandeur(s) :

Anne Laure Haebelot-Baedel

¹ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des cas suivants :

- Vous êtes propriétaire ou mandataire du (ou des) propriétaire(s),
- Vous avez l'autorisation du (ou des) propriétaire(s),
- Vous êtes co- indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire

SOCIÉTÉ LE NICKEL SLN
SA au capital de 107 368 000 XPF
2, rue Des Jardins
BP E5 - 98849 Nouméa Cedex

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre demande de permis de construire et le dossier qui l'accompagne doivent être établis en 3 exemplaires et déposés au Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme de la Ville de Nouméa ou adressés par pli recommandé avec accusé de réception.

Vous devez transmettre un exemplaire supplémentaire si votre projet :

- Porte sur un établissement recevant du public,

- Est situé dans une zone faisant l'objet d'une préservation particulière en application de la délibération du 24 janvier 1990 relative à la protection du patrimoine dans la province Sud.

Vous devez transmettre le dossier qui accompagne votre demande en format numérique si votre projet :

- Est soumis au recours à un architecte,

- Relève de la réglementation relative à la sécurité dans les bâtiments d'habitation de 3^e et 4^e famille et les résidences à gestion hôtelière,
- Porte sur un établissement recevant du public,

- Est soumis à une notice ou étude d'impact en application du code de l'environnement de la province Sud.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre l'attache du Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme de la Ville de Nouméa :

29 Rue Jules FERRY – BP K1 – 98849 NOUMEA CEDEX – Tél : 27.07.16 / Fax : 27.07.66.



**Direction de
l'Aménagement de
l'Espace et du
Développement Urbain**

**Service de la Gestion
des Actes d'Urbanisme**

~ ~ ~
~ ~ ~
~ ~ ~

~ ~ ~
~ ~ ~

Courriel : mairie@ville-noumea.nc



RECEPISSÉ DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Reçu le dossier de demande de permis de construire de : **SA SOCIETE LE NICKEL - SLN** (représentée par Madame Anne-Marie HARBULOT-BLANDEL)

Nature des travaux : Dock/entrepôt

Adresse du terrain : 2 RUE PHILOGENE LALANDE DESJARDINS - Lot n° 14 - DONIAMBO - Commune de Nouméa

Votre dossier de demande de permis de construire déposé en mairie le **27 juillet 2016** est enregistré sous le numéro **98818 2016 PC 0137**.

Au regard des informations enregistrées, le délai d'instruction de votre dossier est de **TROIS MOIS**.

La fin du délai d'instruction de votre dossier interviendra au plus tard le **27 octobre 2016**.

Le délai d'instruction de votre dossier correspond au délai d'instruction de droit commun prévu par l'article Lp.121-4 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie.

En application de l'article Lp. 121-5 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, le permis est tacitement accordé si aucune décision ne vous est notifiée à l'issue du délai d'instruction.

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, la Ville de Nouméa peut vous écrire :

- *Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;*
- *Soit pour vous avertir qu'un délai différent de celui indiqué sur ce récépissé s'applique à votre projet, lorsque le projet entre dans les cas prévus aux articles PS. 221-35, PS. 221-36 ou PS. 221-37 de la partie II – Règles d'Urbanisme applicable en province Sud du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie ;*
- *Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite ne peut être acquis.*

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du premier mois suivant le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé.

Le

Le 27 juillet 2016

Nom et signature du déposant

Technicien du Service de la
Gestion des Actes d'Urbanisme
Tatiana BRAHIM

	DESCRIPTIF TECHNIQUE	Page : 1/6 Affaire : 03.C.10 S Dos : EGR/
---	-----------------------------	---

LIBELLE DE L'AFFAIRE :

MAGASIN PRODUITS STRATEGIQUES DAN
DOCK DE STOCKAGE

AFFAIRE N° 03.C.10 S

A	25/07/16	- ETABLISSEMENT		ACC	EDE	FSP	DAN-MAG
Indice	Date	Nature modification	Etabli	Vérifié	Spécialiste	Projet	Client

Ce document est la propriété de la Société LE NICKEL - SLN et ne peut être ni copié, ni communiqué à des tiers sans son autorisation.

S O M M A I R E

1. OBJET	3
2. DOCUMENTS DE REFERENCE	3
3. FICHE TECHNIQUE	3
4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATIMENT	4
4.1. FOUILLES ET FONDATIONS	4
4.2. MURS ET OSSATURES	4
4.3. TOITURE	4
4.4. ASSAINISSEMENT	5
4.5. AIRES GOUDRONNEES	5

ANNEXE 1 : Liste des produits à stocker

*
* *

	DESCRIPTIF TECHNIQUE	Page : 3/6 Affaire : 03.C.10 S Dos : EGR/
---	-----------------------------	---

1. **OBJET**

Ce descriptif a pour objet de présenter les dispositions constructives et les matériaux prévus dans le cadre de la réalisation d'un dock couvert d'une surface de 87 m² destiné au stockage de produits industriels pour le magasin dit des produits stratégiques (département DAN). Ce futur stockage comprendra :

- 32 cubitainers de 1000 L placés sur des palettes de rétention en polyéthylène,
- 192 fûts de 200 L placés sur des palettes de rétention en acier galvanisé.

Ces palettes seront entreposées dans le dock sur des racks de stockage métalliques.

Ces produits, identifiés sont classés en quatre catégories (voir liste complète en Annexe 1):

- ✓ Produits de type biodétergents, inhibiteur ou anticorrosion destinés au traitement des eaux
- ✓ Lubrifiants
- ✓ Graisses
- ✓ Autres (dont dégraissants et liquides de refroidissement)

Leur manipulation sera réalisée par un chariot élévateur et leur manutention s'effectuera sur une aire goudronnée composée :

- D'une zone de dépotage de 280 m²,
- D'une zone de roulage périphérique d'une largeur de 3 m.

2. **DOCUMENTS DE REFERENCE**

Les plans suivants sont joints au dossier de demande de Permis de Construire :

- 03C10-PEN-C-0001 : PLAN DES FAÇADES
- 03C10-PEN-G-0001 : PLAN D'ASSAINISSEMENT
- 03C10-PIM-C-0001 : PLAN D'IMPLANTATION
- 03C10-PMA-G-0001 : PLAN DE SITUATION

3. **FICHE TECHNIQUE**

Localisation :

Les infrastructures seront situées dans le parc de stockage du magasin dit des « Produits Stratégiques », au sein de l'usine de Doniambo.

Contenu :

Elles seront constituées :

- D'un dock de stockage couvert, ouvert en façades, d'une surface totale de 87 m².
- D'une zone de dépotage goudronnée de 280 m²
- D'une zone de roulage périphérique goudronnée d'une largeur de 3 m et d'une surface de 311 m².
- D'un bassin de décantation d'un volume d'environ 3 m³ équipé d'un séparateur d'hydrocarbures.

Utilisation :

La fonction du bâtiment est de permettre le stockage sur rétention et à l'abri des intempéries de fluides industriels conditionnés en cubitainers et en fûts.

	DESCRIPTIF TECHNIQUE	Page : 4/6 Affaire : 03.C.10 S Dos : EGR/
---	-----------------------------	---

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATIMENT

Description des installations :

Le bâtiment prévu est un dock de stockage couvert en charpente métallique, permettant de stocker les produits sur palettes elles-mêmes entreposées sur un rack métallique. La toiture est en tôles avec une couverture suffisante permettant le stockage à l'abri des intempéries tout en évitant que les cuves de rétention ne se remplissent d'eau.

Le bâtiment est ouvert en façades de manière à stocker les produits dans un lieu ventilé, à l'écart de l'humidité et de la chaleur.

Le dallage du bâtiment est en béton.

Une extension non couverte au Sud est prévue pour le garage d'un chariot élévateur et le rangement d'objets divers.

Le bâtiment est entouré d'une aire de dépotage et de circulation des engins de manutention en goudron.

4.1. FOUILLES ET FONDATIONS

Des fouilles seront nécessaires en vue de réaliser les fondations du dock.

Les longrines seront dimensionnées conformément aux préconisations du Bureau d'études en génie civil de manière à reprendre les charges exercées.

Des terrassements seront effectués pour la réalisation du dallage, du dispositif d'assainissement et de l'aire de dépotage.

4.2. MURS ET OSSATURES

Le dock sera réalisé en ossature métallique. Celle-ci sera dimensionnée suivant les notes de calcul et les prescriptions du Bureau d'étude Charpente. Un organisme sera mandaté pour le contrôle technique des plans.

Les façades seront ouvertes (absence de bardage).

L'acier utilisé sera réalisé en nuance S235JR.

La charpente sera sablée et peinte suivant les standards SLN (système de revêtement : SLN 02N). La couleur des charpentes sera Vert blanc réf. RAL 6019.

4.3. TOITURE

La toiture du dock est constituée d'une charpente métallique à 1 pan.

La couverture sera réalisée en tôles KL en acier zingué.

L'ossature sera réalisée suivant les notes de calcul et les prescriptions du Bureau d'étude Charpente. Un organisme sera mandaté pour le contrôle technique des plans.

L'acier utilisé sera réalisé en nuance S235JR.

Le sablage-peinture sera réalisé suivant les standards SLN.



DESCRIPTIF TECHNIQUE

Page : 5/6
Affaire : 03.C.10 S
Dos : EGR/

4.4. ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement projeté est constitué de caniveaux, d'un bassin de décantation et d'un séparateur à hydrocarbures destiné à traiter les eaux collectées. L'écoulement des eaux prévu est gravitaire et le système est raccordé après traitement au réseau d'assainissement existant du site (fossé à ciel ouvert puis renvoi vers les points de rejets contrôlés du site de Doniambo).

L'aire de dépotage à l'Ouest du dock est profilée de manière à canaliser les flux vers le bassin de décantation.

Le bâtiment et l'aire de roulage périphérique sont conçus de manière à diriger les eaux de ruissellement vers un caniveau central traversant le dock. Les eaux de toiture du dock sont collectées via des descentes d'eaux pluviales et ramenées vers la dalle béton. Celle-ci est profilée de manière à permettre l'écoulement vers le caniveau central.

Les eaux de ruissellement sont essentiellement d'origine pluviale, la zone n'étant pas équipée de robinet ni d'arrivée d'eau. En cas de lavage ponctuel par amenée d'une réserve d'eau, celles-ci seront collectées via le même réseau d'assainissement.

Le caniveau central traverse le dock de part en part. Il sera recouvert de grilles de protection dans les zones de circulation du chariot-élévateur.

Les pentes prévues sont de l'ordre de 1% à 2%.

Les dimensions du bassin de décantation sont de 3,9m de large par 8,4m de long et 1m de profondeur. Le volume utile est de 3.1m3. L'entretien sera réalisé par le personnel SLN par curage, dont la fréquence est estimée à une fois par an.

Deux regards de contrôle permettront aux équipes d'entretien de vérifier régulièrement l'état du filtre à hydrocarbures. L'accès des camions de vidange vers le séparateur d'hydrocarbures s'effectuera par l'aire de dépotage.

Le bassin de décantation jouera également le rôle de rétention secondaire en cas de déversement accidentel des produits stockés sur les racks (par exemple, lors d'une fuite ou du perçage d'un fût) et non contenu par les palettes de rétention.

Le volume pouvant être retenu dans le bassin avant d'atteindre le séparateur est alors de 2m3 hors zone de curage, permettant la retenue de deux cubitainers ou dix fûts. Les produits pourront alors être récupérés par pompage de manière à contrôler le risque de pollution en dehors de la zone de stockage.

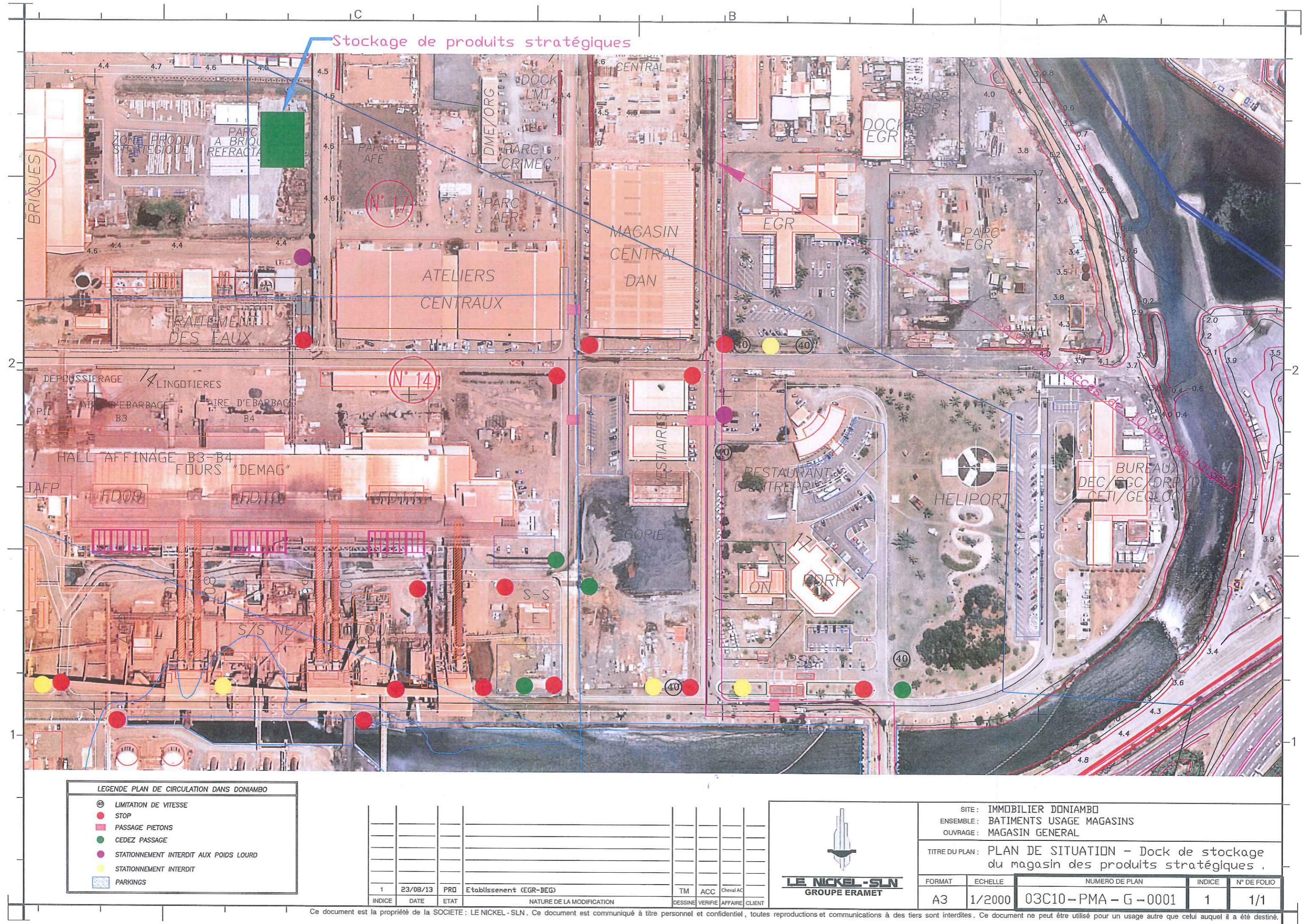
4.5. AIRES GOUDRONNEES

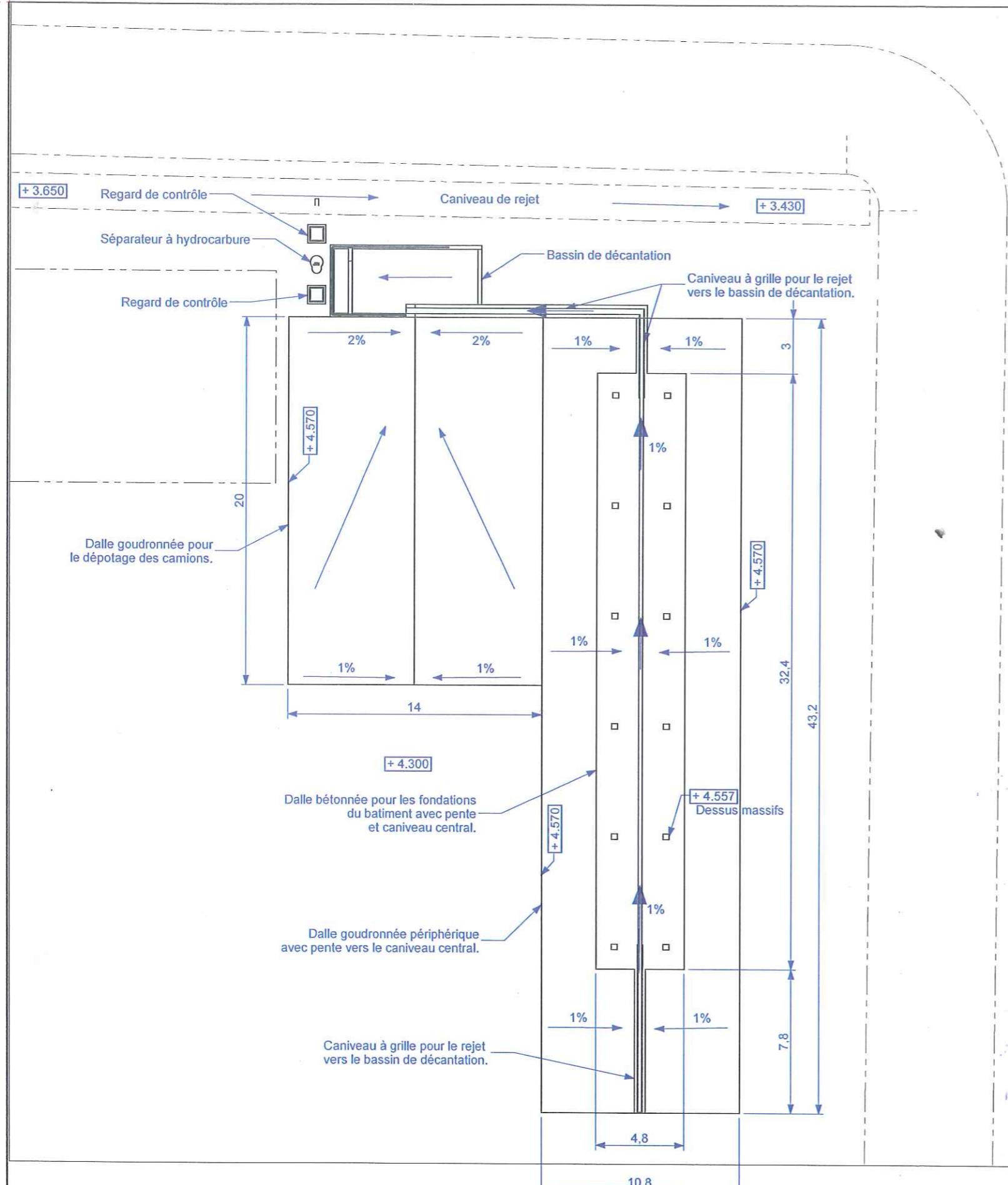
Les aires de dépotage et de roulage (d'une surface totale de 591 m²) seront réalisées en enrobés de type BBSG (Béton Bitumineux Semi Grenu) d'une épaisseur moyenne de 5 cm.

 LE NICKEL-SLN GROUPE ERAMET	DESCRIPTIF TECHNIQUE	Page : 6/6 Affaire : 03.C.10 S Dos : EGR/
---	-----------------------------	---

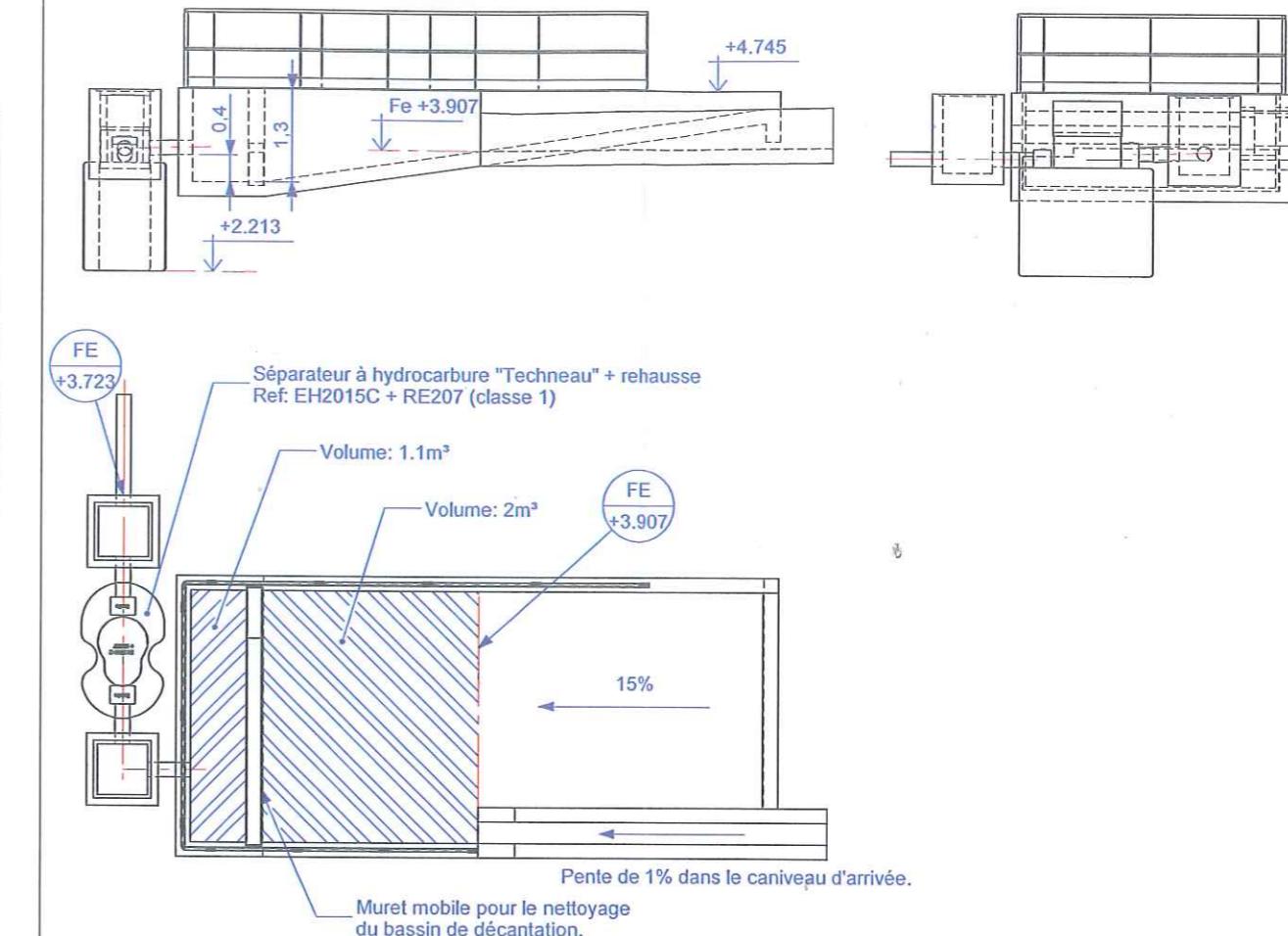
ANNEXE 1 – Liste des produits à stocker

Description Article	Quantité à stocker	Conditionnement
Traitement des eaux		
BIOCIDE POUR TRAITEMENT CIRCUITS D'EAUX INDUSTRIELLES (EXFB11)	14	Cubiconteneur
BIODETERGENT POUR TRAITEMENT DES EAUX	58	fut
PRODUIT ANTICORROSION/ANTITARTRE POUR CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT	9	Cubiconteneur
PRODUIT ANTICORROSION/ANTITARTRE POUR CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT	6	Cubiconteneur
Lubrifiants		
EQUIVIS ZS 100 (HYDRAULIQUE ISO HV)	2	fut
DACNIS VS 68 (COMPRESSEUR AIR VIS)	1	fut
PRESLIA 32 (TURBINE)	1	fut
PRESLIA 68 (TURBINE)	1	fut
RUBIA TIR 7400 15W40 (MOTEUR)	1	fut
DYNATRANS AC 10W / TRANSMISSION AC10W	1	fut
DYNATRANS AC 30 / TRANSMISSION	1	fut
TRANSMISSION TM 85W140	1	fut
DYNATRANS MPV PONT (FREIN IMMERGES)	1	fut
FLUIDE G3 (BV)	1	fut
CARTER EP 220 (REDUCTEUR INDUSTRIELS)	1	fut
CARTER EP 320 (REDUCTEUR INDUSTRIELS)	1	fut
CARTER EP 680 (REDUCTEURS INDUSTRIELS)	1	fut
EQUIVIS ZS 68 (HYDRAULIQUE ISO HV)	5	fut
HUILE HYDRAULIE AZOLLA ZS 150	1	fut
HYDRANSAFE HFC 146 (FLUIDE ISO HFC 6743/4)	10	fut
HUILE TM 80W90 (PONT AV 10L / AR 10L) 2.8L PAR REDUCTEUR	1	fut
DYNATRANS AC 50 (POUR TRANSMISSION)	1	fut
HUILE CARTER EP 460 POUR RÉDUCTEUR INDUSTRIEL (IF).	1	fut
HUILE MOBILECT 24	1	fut
HUILE ISOVOLTINE II (POUR TRANSFORMATEUR)	1	fut
Graisse		
CERAN GEP 0 (COURRONNES FOURLS ,BROYEURS, ENGRENAGE NUS, CABLES)	1	fut
CERAN AD PLUS (CABLES)	1	fut
CERAN MM	1	fut
MULTIS COMPLEX HV2 MOLY	1	fut
GADUS S2 OG 80	1	fut
Autre		
FUT D'EMULTION REFRACTAIRE EMU 350 - 50	44	fut
RESINE CARBONÉE PHÉNOLIQUE POUR PÂTE D'INJECTION FOUR DEMAG	4	fut
DEGRAISSANT ORAPI NATUR'SOLV POUVOIR SOLVANT ELEVE - IKB>80 100% VEGET	1	fut
DISPERSANT POUR LUTTE ANTI-POLLUTION (SLICKGONE LTSW)	15	fut
WHITE SPIRIT	1	fut
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PREMIX FLEETGUARD PRET A L'EMPLOI	1	fut

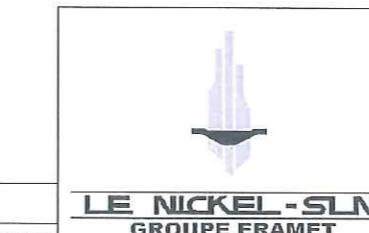




Bassin de décantation et séparateur à hydrocarbure
ECHELLE 1 : 100



NON VALABLE POUR EXECUTION



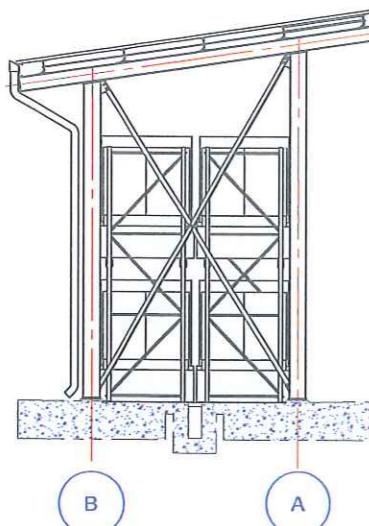
SITE: IMMOBILIER DONIAMBO
ENSEMBLE: BATIMENTS USAGE MAGASINS
OUVRAGE: MAGASIN GENERAL

**TITRE DU PLAN:
PLAN D'ASSAINISSEMENT - Dock de stockage du magasin des
produits stratégiques**

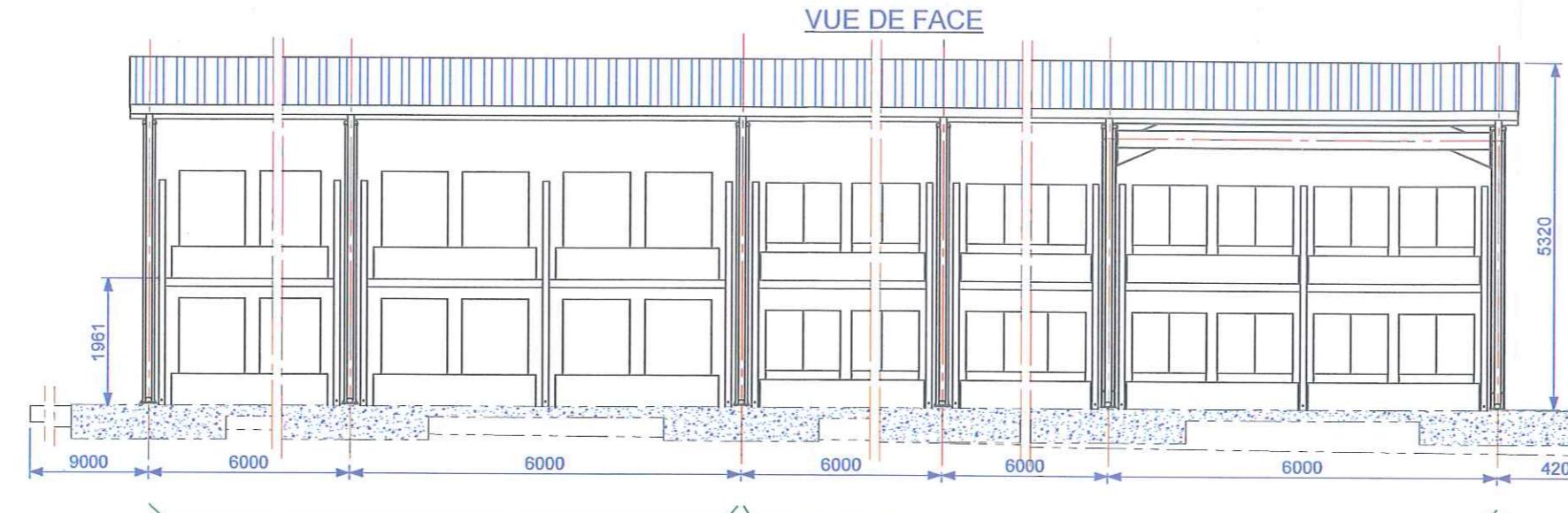
FORMAT	ECHELLE	NUMERO DE PLAN	INDICE	N° DE FOLIO
A3	1:250	03C10 - PEN - G - 0001	1	1/1

1	11/08/2015	PRO	Etablissement (EGR/BEG)	TM	ACC	Cheval AC	
INDICE	DATE	ETAT	NATURE DES MODIFICATIONS	DESSINE	VÉRIFIÉ	AFFAIRE	CLIENT

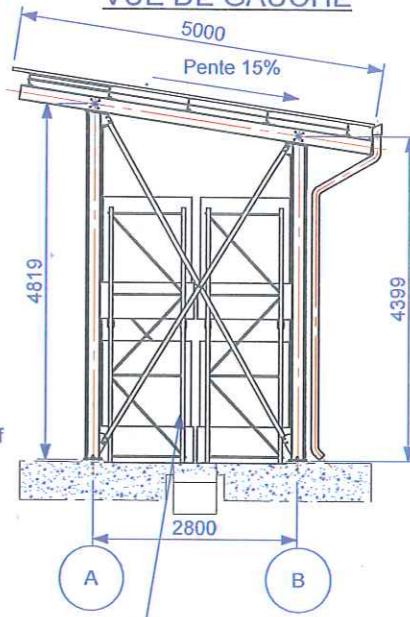
VUE DE DROITE



VUE DE FACE



VUE DE GAUCHE

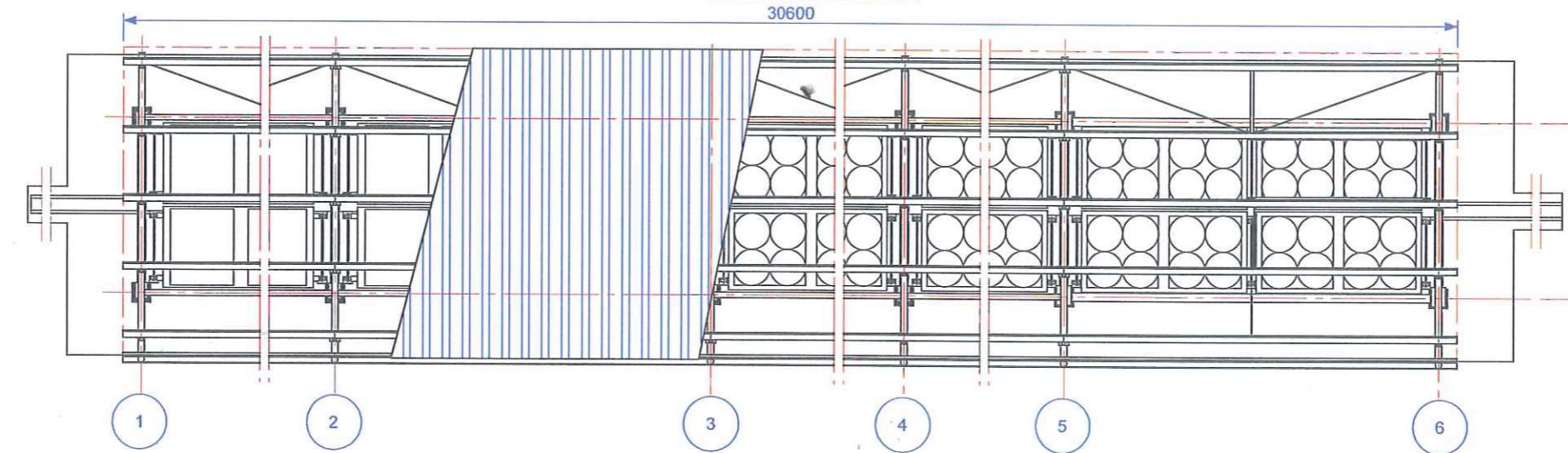


Zone de stockage pour 32 cubis de 1000 L
sur des bacs de rétention en polyéthylène de type:
Manutan 2142M4 ou équivalent.

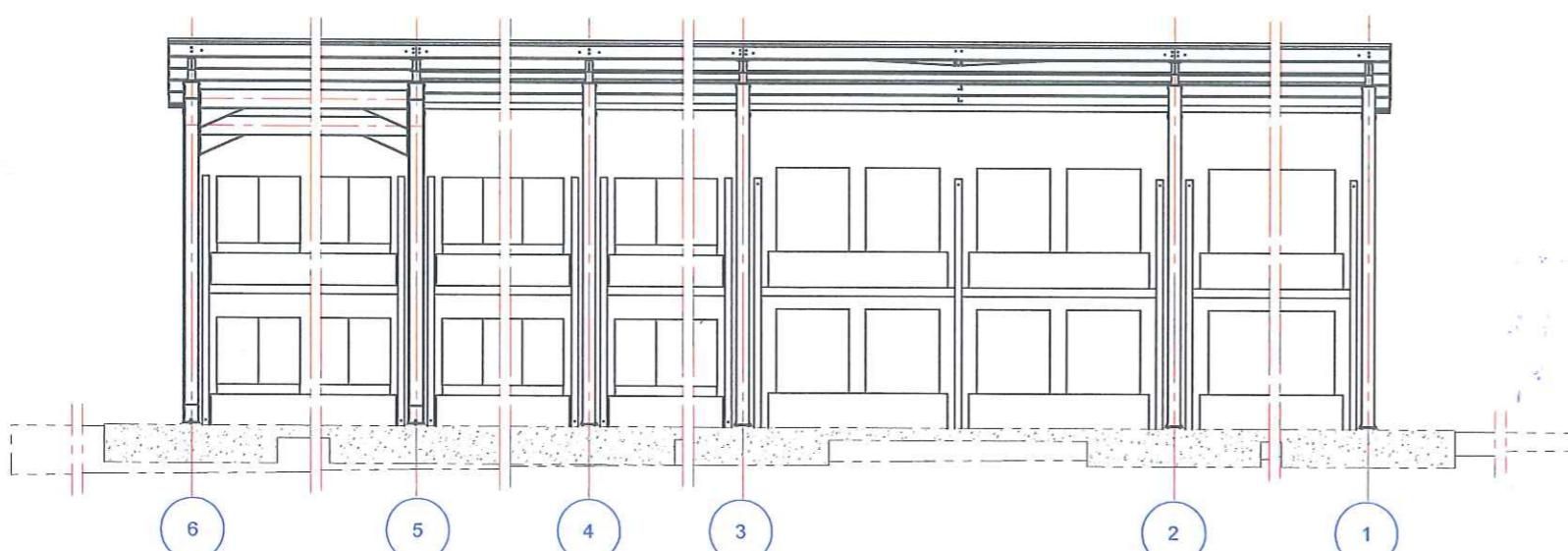
Zone de stockage pour 192 futs de 200 L
sur des bacs de rétention en acier galvanisé de type:
Manutan 738M1 ou équivalent.

Rayonnage galvanisé de type:
Manutan 1073M2712 +1073M2713
ou équivalent.

VUE DE DESSUS



VUE DE DERRIERE



NOTA :

- Il faut 16 bacs de rétention en polyéthylène, 24 bacs de rétention en acier galvanisé et 10 rayonnages galvanisés avec chacun une extension.
- Un terrassement avec des pentes est à prévoir entre la dalle et le niveau naturel de +4.500.

NON VALABLE POUR EXECUTION

SITE: IMMOBILIER DONIAMBO
ENSEMBLE: BATIMENTS USAGE MAGASINS
OUVRAGE: MAGASIN GENERAL

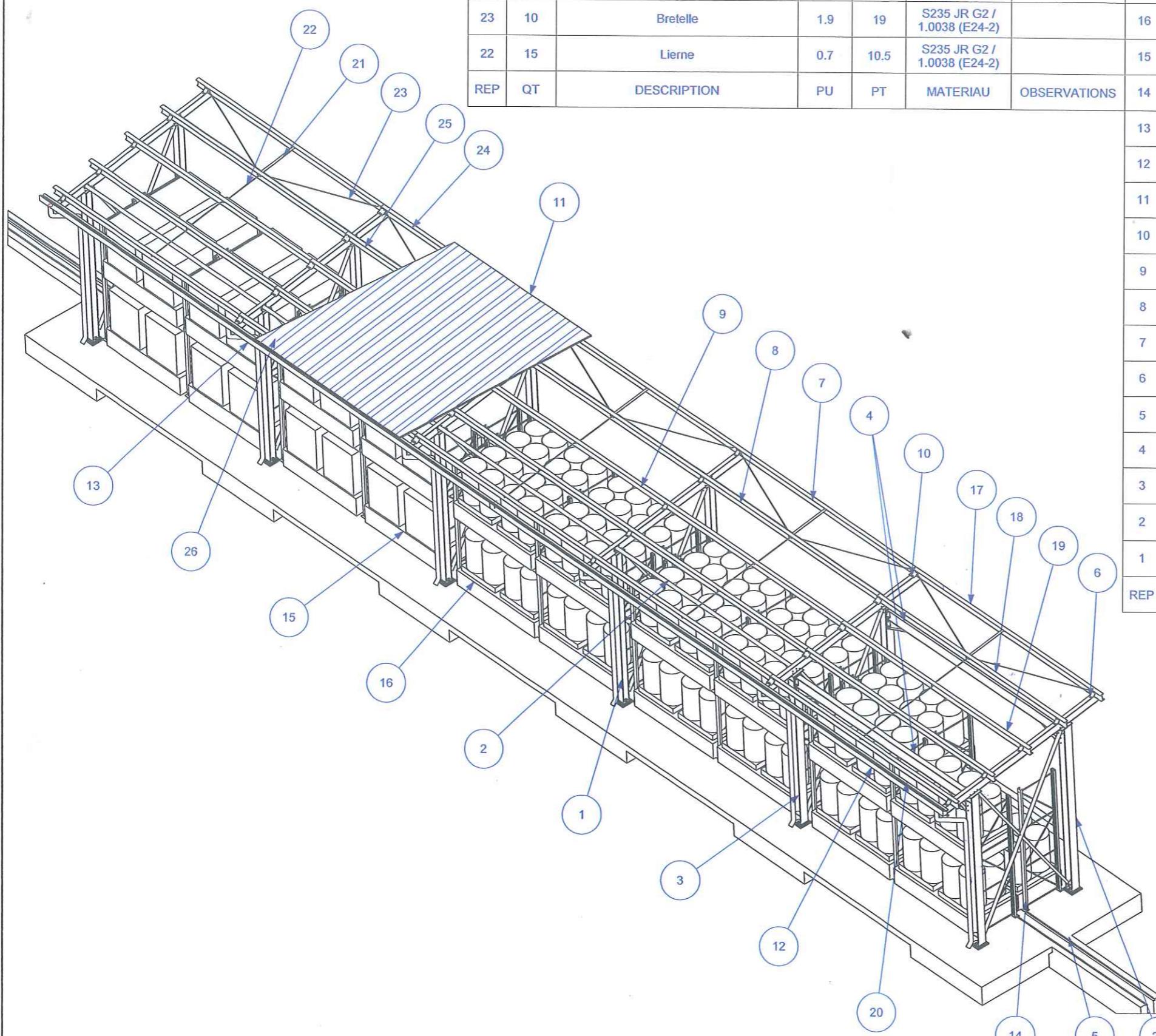
TITRE DU PLAN:
PLAN DES FACADES - Dock de stockage du magasin des produits stratégiques

LE NICKEL - SLN
GROUPE ERAMET

FORMAT	ECHELLE	NUMERO DE PLAN	INDICE	N° DE FOLIO
A3	1:100	03C10 - PEN - C - 0001	1	1/2

1	06/03/2015	PRO	Etablissement (EGR/BEG)	TM	ACC	Cheval AC	
INDICE	DATE	ETAT	NATURE DES MODIFICATIONS	DESSINE	VÉRIFIÉ	AFFAIRE	CLIENT

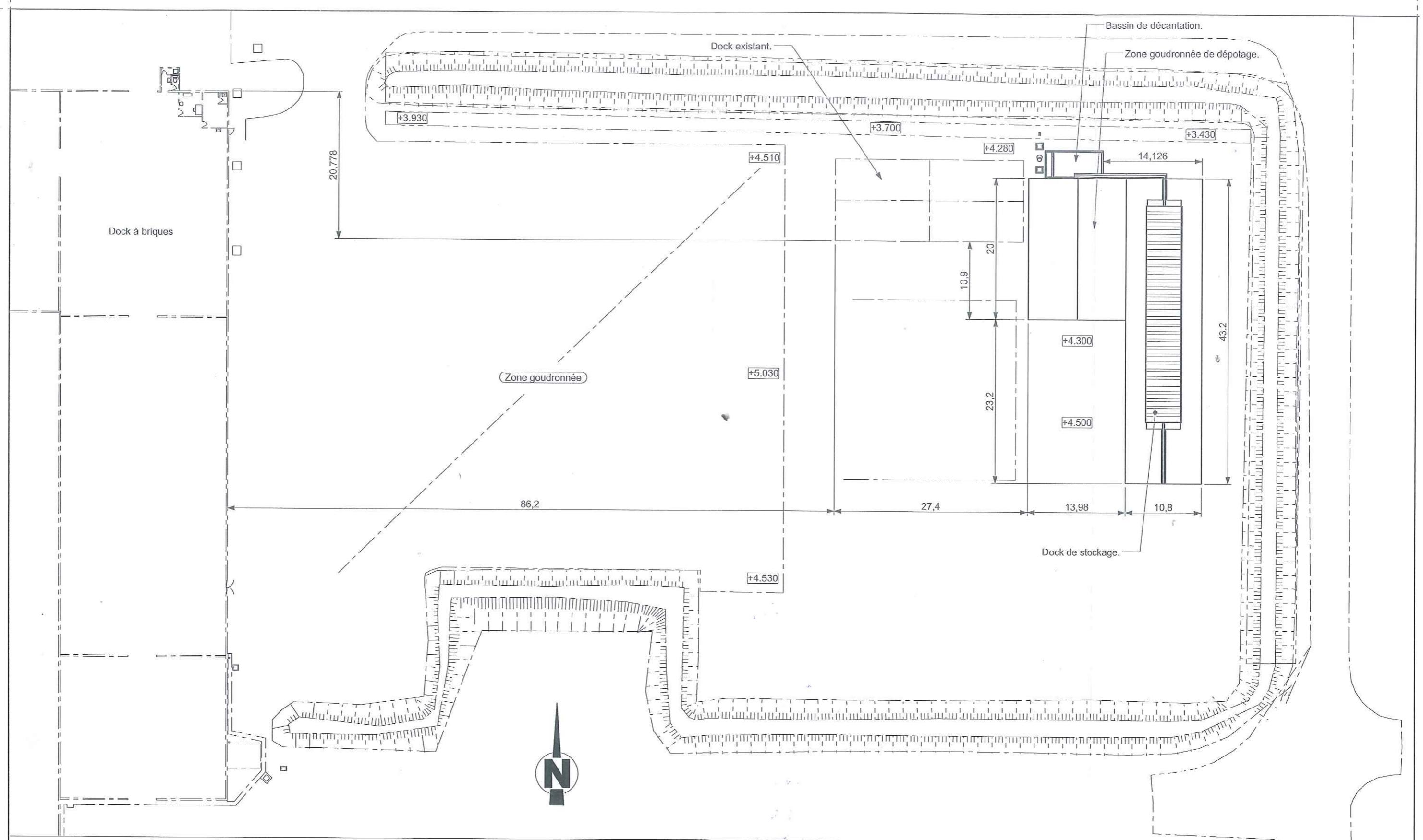
REP	QT	DESCRIPTION	PU	PT	MATERIAU	OBSERVATIONS	14	10	Rayonnages pour fûts			0	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)	Voir Nota
28	12	Assemblage pieds de poteau	13.5	162			21	5	Lierre de poussée			4.4	22	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)
27	1	Portique de stabilité principal de pignon	659.1	659.1	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)		20	1	Bandeau Lg: 30.6 m			129.6	129.6	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)
26	3	Troisième panne de bord	112.8	338.4	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)	Lg: 12300	19	6	Troisième panne de bord			118.4	710.4	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)
25	1	Deuxième panne de bord	112.8	112.8	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)	Lg: 12300	18	2	Deuxième panne de bord			118.4	236.8	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)
24	1	Première panne de bord	112.8	112.8	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)	Lg: 12300	17	2	Première panne de bord			118.4	236.8	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)
23	10	Bretelle	1.9	19	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)		16	23	Bacs de rétention métalliques			0	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)	Capacité 1000 L
22	15	Lierre	0.7	10.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)		15	15	Palettes de rétention			0	Polyéthylène	Capacité 1050 L
REP QT DESCRIPTION PU PT MATERIAU OBSERVATIONS														
13	1	Chéneau et descente d'eau de pluie			49.0	49	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
12	1	Chéneau et descente d'eau de pluie			49.0	49	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
11	1	Couverture en tôle KL			139.4	139.4	Tôle KL ep: 40	30.62 x 5 = 153.1 m ²						
10	15	Echantignole double			1.7	25.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
9	3	Troisième panne du milieu			225.5	676.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							Lg: 12000
8	1	Deuxième panne du milieu			225.5	225.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							Lg: 12000
7	1	Première panne du milieu			225.5	225.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							Lg: 12000
6	15	Echantignoles courantes			1.1	16.5	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
5	1	Dalle béton			0		Béton	51.9 m ³						
4	2	Arbaletrier de portique de stabilité longitudinale			260.1	520.2	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
3	1	Portique de stabilité principal			659.1	659.1	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
2	8	Tube de poussée			41.7	333.6	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
1	4	Portique de stabilité transversale			500.2	2000.8	S235 JR G2 / 1.0038 (E24-2)							
REP QT DESCRIPTION PU PT MATERIAU OBSERVATIONS														



NON VALABLE POUR EXECUTION

TITRE DU PLAN:
PLAN DES FACADES - Dock de stockage du magasin des produits stratégiques

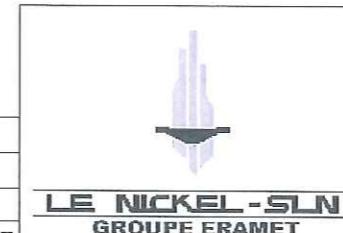
FORMAT	ECHELLE	NUMERO DE PLAN	INDICE	N° DE FOLIO
A3	1:100	03C10 - PEN - C - 0001	1	2/2



NON VALABLE POUR EXECUTION

3	12/08/2015	PRO	Ajout des niveaux (EGR/BEG)	TM	ACC	Cheval AC	
2	20/05/2015	PRO	Ajout des zones goudronnées (EGR/BEG)			-	
1	11/03/2015	PRO	Etablissement (EGR/BEG)	TM	ACC	-	-
INDICE	DATE	ETAT	NATURE DES MODIFICATIONS	DESSINE	VÉRIFIÉ	AFFAIRE	CLIENT

Ce document est la propriété de la SOCIÉTÉ : LE NICKEL - SLN. Ce document est communiqué à titre personnel et confidentiel, toutes reproductions et communications à des tiers sont interdites. Ce document ne peut être utilisé pour un usage autre que celui auquel il a été destiné.



SITE: IMMOBILIER DONIAMBO ENSEMBLE: BATIMENTS USAGE MAGASINS OUVRAGE: MAGASIN GENERAL	
TITRE DU PLAN: PLAN D'IMPLANTATION - Dock de stockage du magasin des produits stratégiques	
FORMAT	ECHELLE
A3	1:500

03C10 - PIM - C - 0001

3 1/1



République Française

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP 465
98845 NOUMEA CEDEX

Téléphone : 27 02 30

Télécopie : 27 32 45

affaire suivie par
Service industrie
Ligne secrétariat : 27 02 96

ATTESTATION DÉPÔT DE DOSSIERS ICPE

Je soussigné(e) MARIE NOUVELLE (nom de la personne)

Représentant le pétitionnaire : _____

(nom du pétitionnaire)

Atteste avoir

déposé

1 exemplaires papier et

repris

_____ CDRom

Du dossier suivant : Document R2 2016-0137

DU NOM DE LA SOCIETE

S LN

DIRECTION DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ENERGIE
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Date :

04.10.16

Signature :

Arrivé le - 4 OCT. 2016
- 4 OCT. 2016

Enregistré le

N° CE 16 -3160-

Visa DIMENC :

81-2290

